

# SIRP SAINT-GENES / VENSAT

## COMPTE-RENDU

### REUNION DU 26 AOÛT 2020

L'an deux mille vingt le vingt-six du mois d'août,

Le Comité du SIRP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de VENSAT, sous la présidence de Mme Brigitte BILLEBAUD, Présidente.

Nombre de membres afférents au comité :	12
Nombre de membres en exercice :	12
Nombre de membres présents :	7
Date de convocation du Comité :	05/08/2020

**PRESENTS** : Mmes BILLEBAUD, CHARTIER, CHALUT, CODINO, BROULT, MM. MAS. MAROLLES, ,

**EXCUSES** : Mme HURIAU donne pouvoir à Mr MAS, Mr CHADEYRON

**ABSENTS** : Mmes HEBRARD, JULIEN, FALIGUERHO.

**INVITEES** : Mme BILLANT absente, Mme LAURENTExcusée.

**SECRETAIRE** : Mme CHARTIER

Madame la Présidente demande de rajouter un point à l'ordre du jour : concernant la réduction du temps de travail des agents.

#### **I – ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2020/2021**

Madame la Présidente explique que le pré rentré pour les agents et les institutrices aura lieu le lundi 31 août afin de mettre en place pour l'accueil des élèves.

En ce qui concerne le protocole sanitaire nous n'avons à ce jour aucune information, les élus seront informés dès la connaissance de celui-ci ainsi que le personnel.

Les élus disponibles seront présents le matin du mardi 01 septembre dans les écoles.

#### **II – REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS**

Madame La Présidente, explique que pour palier au remplacement d'un agent en arrêt maladie et compte tenu des difficultés financières, le temps de travail des agents doit être modifié et propose que les effectifs du SIRP soient les suivants :

- Un poste d'adjoint technique titulaire à 23h30 (garderie – cantine, aide Institutrice)
- Un poste d'adjoint administratif titulaire à 6h
- Un poste d'ATSEM titulaire à 22h00
- Un poste d'adjoint technique en CDI à 17h20 (accompagnatrice de bus – cantine – garderie
- Un poste d'adjoint territorial d'Animation contractuel à 23h80 (cantine – garderie, Aide institutrice)
- Un poste d'adjoint technique en CDI à 14h10 (cantine – garderie)

Tous les temps de travail sont annualisés sauf le poste administratif ;

Après en avoir délibéré à 7 voix pour le Comité syndical

- ACCEPTE la proposition de Madame la Présidente concernant les effectifs du personnel ci-dessus

DIT que cette nouvelle organisation sera mise en place à la rentrée scolaire 2020/2021

### **III - QUESTIONS DIVERSES**

Madame la Présidente regrette l'absence des directrices de écoles sachant tout de même que Madame LAURENT s'est excusée et aussi des membres du Comité Syndical.

Madame CHARTIER évoque l'enveloppe de 1000 euros de cadeaux de Noël. Nous avons souligné qu'il était important de voir si un relais ne pouvait pas se faire, grâce à la coopérative scolaire. Sachant que nous avons concerté entre les deux réunions, la présidente des amis de l'école, qui expliquait qu'ils ne pourraient pas contribuer à leur échelle.

Nous avons concerté les enseignantes de Vensat depuis, qui expriment qu'il n'y aura pas de cadeaux cette année.

Madame BROULT demande s'il serait possible de communiquer par un mot dans le cahier aux parents d'élèves les raisons de la diminution du temps de travail des agents ainsi que le protocole sanitaire dès lors que nous en auront connaissance.

La séance est levée à 19 h 45.